

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2493)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 902

présenté par

M. Giraud, rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 48 OCTODECIES

I. – À la fin de l’alinéa 1, substituer à l’année :

« 2021 »,

l’année :

« 2020 ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à la fin de l’alinéa 2.

III. – En conséquence, supprimer les alinéas 3 à 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement rétablit la version adoptée par l’Assemblée nationale.